

## **PLOUZANÉ**

L'assemblée générale de la section de Plouzané, Locmaria-Plouzané et Plougouvelin des Officiers marinières s'est tenue dimanche 8 décembre sous la présidence de Serge Giscos. Forte de près de 250 adhérents et très active, la section a participé à plus d'une vingtaine de manifestations en tout genre cette année. Le dossier des dangers professionnels a été évoqué : amiante, essais nucléaires et désormais risque d'exposition aux matières dangereuses pour les mécaniciens de la Marine. Le Président Serge Giscos a exprimé son mécontentement concernant la reconnaissance de l'exposition à l'amiante par l'Etat, que ce soit pour l'anxiété ou pour la maladie : *«J'estime que c'est une insulte à notre engagement ! Nous nous sommes engagés, conscients des risques du métier. C'est un comble d'avoir encore à prouver que les navires, sur lesquels nous naviguons, étaient bien amiantés alors que c'est connu des services de l'État. Il y a un déni dont nous sommes les victimes et le problème est le même pour le dossier des essais nucléaires . Sans prise en charge systématique, il appartient encore à chacun d'entamer les démarches. Ce à quoi l'association des Officiers marinières aide par une assistance juridique, contre l'État employeur via une proposition à l'amiable. Si cela ne convient pas, l'affaire est portée devant le tribunal administratif. Il est temps de faire reconnaître nos droits. Parce que nous, nous avons rempli notre part du contrat.*

